

REFERENCES :

Le

OBJET :

Sinistre "Bris de glaces".

Cher(e) sociétaire,

Nous avons été informés d'un sinistre "Bris de glaces" concernant votre contrat :

"Automobile" n° 146 898 387

"Professionnels de l'automobile" n° /

"Professionnels du transport" n° /

Afin de pouvoir procéder au paiement du réparateur, il est nécessaire que vous me retourniez le coupon-réponse complété et signé dans les meilleurs délais à l'adresse suivante :

Assurances MMA ROCHE-CHAPUIS
14, Côte de Tireboeuf
43700 BRIVES-CHARENSAC

Veuillez agréer, cher(e) sociétaire, l'expression de mes sentiments dévoués.

MMA IARD Assurances Mutuelles, société d'assurance mutuelle à cotisations fixes, RCS Le Mans 775 652 126 - MMA IARD, société anonyme au capital de 537 052 368 euros, RCS Le Mans 440 048 882
Sièges sociaux : 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon - 72030 Le Mans cedex 9 - Entreprises régies par le code des assurances.

www.mma.fr



COUPON-REPONSE

Nom du sociétaire : SDIS 43

N° du contrat : 146 898 387

Date du sinistre :

N° d'immatriculation du véhicule :

Circonstances du sinistre :

.....

Nature des dommages :

.....

Le

Signature :

